



Trace n° 72891665

Une randonnée facile sur les hauteurs de Montriond qui vous mènera par un sentier forestier jusqu'au hameau des Guéritolles d'où vous profiterez d'une superbe vue panoramique sur les villages de Montriond, Morzine et Essert-Romand. Vous observerez en chemin les greniers traditionnels et les chalets d'alpages tout en profitant d'un magnifique point de vue sur les villages et sommets environnants.

Durée	1h 35	Difficulté	Moyenne
Distance	3,28 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	212 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	212 m	Commune	Montriond (74110)
Point haut	1 152 m	Régions	Alpes, Chablais
Point bas	928 m		

Description

(D) Départ du sentier au dessus du parking des Granges (situé au chemin "sous les buissons")

(1) Montez en bordure de forêt puis tournez à droite pour monter dans la forêt, au "plan du tronc".

(2) Après quelques lacets le chemin s'aplanit et vous apercevez les Guéritolles, pensez à bien refermer le parc à vaches après votre passage.

(3) Traversez les Guéritolles. Au bout d'un moment, nous dominons un chemin qui descend en lacets. Nous ne l'empruntons pas et continuons tout droit. Nous passons la barrière et entamons ensuite notre descente sur la droite, sur un sentier forestier. Nous poursuivons notre descente jusqu'au hameau du Pas.

(4) Descendez ensuite par la route pendant un bon moment. Vous traverserez le hameau du Crêt. Prenez la route qui monte à droite au panneau "Route des Granges du Bas".

(A) Arrivée au parking des Granges (panneau "chemin sous les buissons")

Points de passages

D/A Parking des Granges
N 46.20338° / E 6.685674° - alt. 940 m - km 0

1 Plan du Tronc
N 46.205438° / E 6.681363° - alt. 1 021 m - km 0.42

2 Les Guéritolles
N 46.206203° / E 6.68716° - alt. 1 135 m - km 0.91

3 Sentier forestier
N 46.206767° / E 6.692016° - alt. 1 152 m - km 1.31

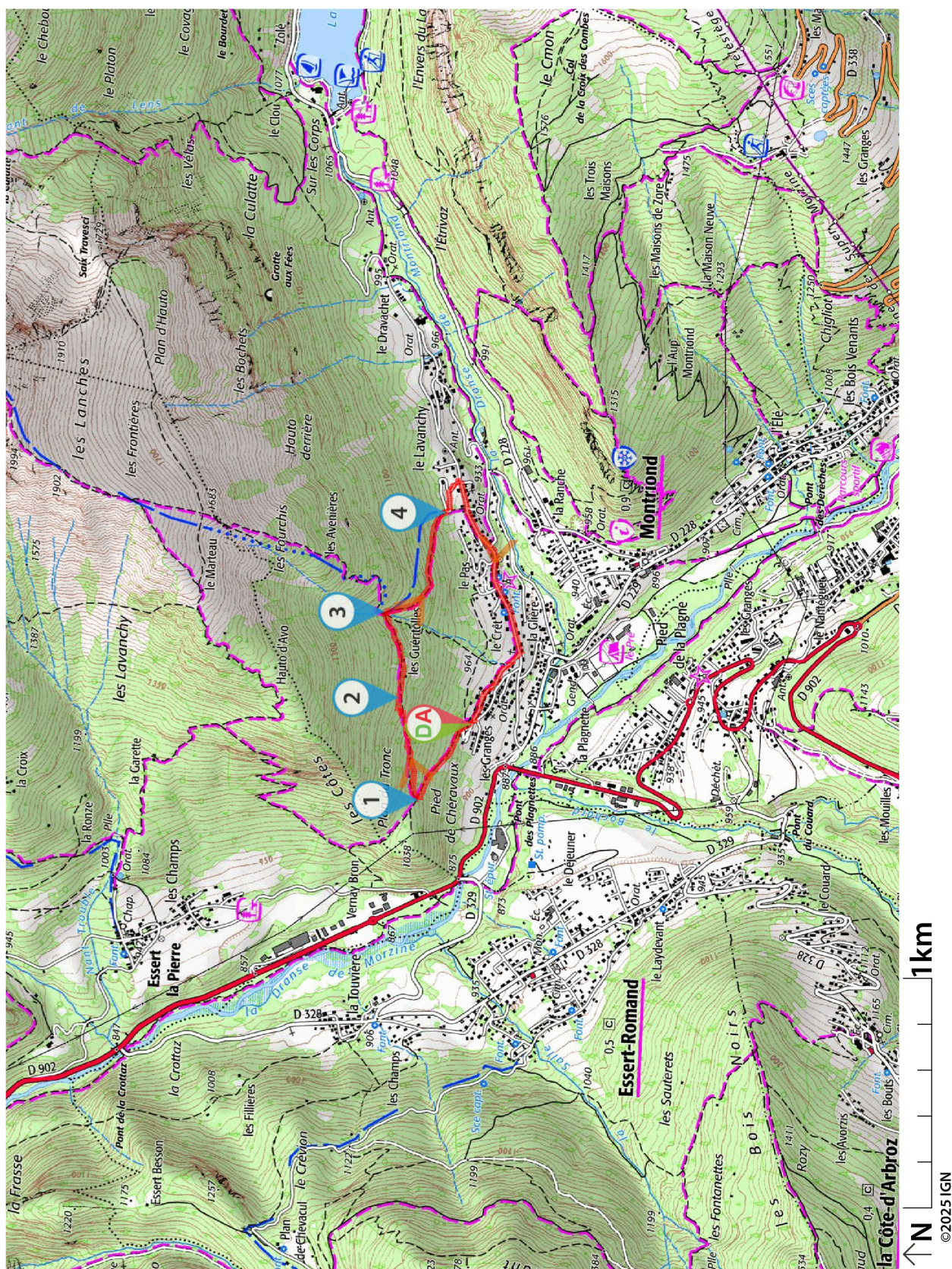
4 Descente par la route
N 46.204357° / E 6.697626° - alt. 996 m - km 1.9

D/A Parking des Granges
N 46.203375° / E 6.685681° - alt. 940 m - km 3.28

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-72891665/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

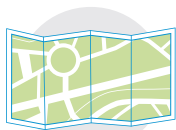
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



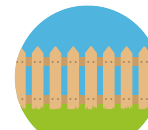
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.